



---

Objet : TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ORGUE VINCENT CAVAILLÉ-COLL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'OLORON SAINTE MARIE (64400)

Affaire suivie par :

Je, soussigné, Thierry SEMENOUX, Maître d'œuvre, certifie que les travaux de restauration de l'orgue Vincent Cavallé-Coll de l'église Notre-Dame d'Oloron Sainte Marie ont été réalisés selon les règles de l'art par la Manufacture Languedocienne de Grandes Orgues (Lodève) dirigée par Mr Charles Sarélot, facteur d'orgues.

Cet orgue muet depuis plus de 20 ans, à l'état de ruine, a retrouvé grâce au travail des facteurs d'orgues toute sa personnalité et sa richesse sonore. Le travail permet d'apprécier à sa juste valeur la facture de Vincent Cavallé-Coll, facture de bonne qualité qu'il est important de considérer en tant que telle et non simplement en la comparant à celle de son illustre frère.

L'harmonisation pratiquée par Mr Charles Sarélot a permis de retrouver en particulier la distinction des jeux de fonds, le scintillement du plein-jeu reconstitué et la grande puissance des jeux d'anches.

Ces travaux, placés sous Maîtrise d'Ouvrage Ville, ont permis de retrouver toutes les qualités de l'orgue, protégé par classement au titre des Monuments Historiques.

Pour servir à qui de droit,

Bordeaux, le 27 octobre 2011